

Thomas Koller/Michael Leupold/Urs Bürge

## **Avant-propos des éditeurs de la publication électronique des actes des Journées d'informatique juridique 2006**

*Le 24 octobre 2006 a eu lieu, à Berne, la 8<sup>e</sup> édition des Journées d'informatique juridique organisées par l'Association suisse pour le développement de l'informatique juridique, l'Office fédéral de la justice et le Centre de compétence pour les technologies de l'information et le droit de l'Université de Berne. Les exposés présentés à l'occasion de ce colloque sont réunis dans la présente édition spéciale du périodique électronique Jusletter.*

[Rz1] Cette année, le thème retenue était: «L'échange par voie électronique d'écrits juridiques avec les tribunaux et les services administratifs: une réalité pour très bientôt!». Le colloque s'adressait à tous les utilisateurs du droit travaillant avec des outils informatiques: avocats, juges, juristes employés dans une entreprise ou une administration, banques, assurances, associations professionnelles, bibliothèques, étudiants, etc. Comme ce fut le cas lors des éditions précédentes, le programme de la manifestation comportait, d'une part, des exposés et, d'autre part, divers ateliers. Cette année, les exposés ont pris cependant un relief particulier, du fait de l'instauration des échanges électroniques avec le Tribunal fédéral le 1<sup>er</sup> janvier 2007. En raison de la grande actualité de ce sujet, ils ont suscité un vif intérêt.

[Rz2] Pour la troisième fois, l'ensemble des exposés présentés lors du colloque ont été diffusés auprès d'un large public par une édition spéciale de Jusletter et non plus sous la forme d'un ouvrage imprimé.

[Rz3] Les éditeurs souhaitent remercier tous ceux et celles qui ont contribué au succès de la manifestation et à la publication des exposés. Ils'agiten premier lieu des conférenciers, qui ont bien voulu consacrer un peu de leur temps précieux à présenter un exposé et à mettre ensuite leur manuscrit à point pour sa publication. Mais ils'agit aussi de tous ceux qui, dans l'ombre, ont assuré le succès de la manifestation: nous citerons, parmi d'autres, M. Urs Paul Holenstein de l'Office fédéral de la justice et M. Franz Kummer du Centre de compétence pour les technologies de l'information et le droit de la Faculté de droit de l'Université de Berne. Enfin, nos remerciements vont à la Weblaw SA, sans laquelle la publication de la présente édition spéciale de Jusletter n'aurait pas été possible.

Prof. Thomas Koller  
*Faculté de droit de l'Université de Berne*

Michael Leupold, *droit, avocat*  
*Directeur de l'Office fédéral de la justice*

Urs Bürge, *lic. iur.*  
*Président de l'Association suisse pour le développement de l'informatique juridique*

Rechtsgebiet: Rechtsinformatik  
Erschienen in: Jusletter 11. Dezember 2006  
Zitiervorschlag: Thomas Koller/Michael Leupold/Urs Bürge, Avant-propos des éditeurs de la publication électronique des actes des Journées d'informatique juridique 2006, in: Jusletter 11. Dezember 2006  
Internetadresse: <http://www.weblaw.ch/jusletter/Artikel.asp?ArticleNr=5239>